

TEXTILES TENDANCE AU BOULOCHAGE ET AU PELUCHAGE (PAR FROTTEMENT)

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Ce document est établi par les Groupes PEUGEOT S.A. et RENAULT.
Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable des Services Normalisation de ces deux Groupes.
Il est conforme à l'accord intervenu entre ces Services en AVRIL 1994.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la tendance au boulochage et au peluchage par frottement des textiles tissés, tricotés et des velours côtelés.

2.PRINCIPE

Le boulochage et le peluchage du matériau sont produits par le frottement d'un patin frotteur recouvert d'un textile tissé de référence.

Le mouvement du patin est multidirectionnel (courbes de LISSAJOU).

L'évaluation et la cotation de l'aspect sont constatées à l'issue d'une période déterminée de l'essai.

3.APPAREILLAGE

3.1.MACHINE MARTINDALE

3.2.TETE MOBILE

dont les caractéristiques sont données en annexe 1.

3.3.TEXTILE TISSE FROTTEUR DE REFERENCE

dont les caractéristiques sont données en annexe 2.

3.4.FEUTRE

de 800 g/m² de 2 à 3 mm d'épaisseur.

3.5.MASSE ADDITIONNELLE

de 1,4 kg.

3.6.ENCEINTE CONDITIONNEE

à 23 °C ± 2 °C et 50 % ± 5 % d'humidité relative.

4.PREPARATION DES EPROUVETTES

Prélever dans le matériau deux éprouvettes circulaires de diamètre 160 mm et les conditionner dans l'enceinte (3.6) pendant 24 heures au moins.

5.MODE OPERATOIRE

- Opérer dans l'enceinte conditionnée (3.6).
- Fixer les éprouvettes à étudier sur le cadre métallique en y intercalant le feutre (3.4) à l'aide de l'anneau de serrage.
- Placer le textile tissé frotteur (3.3) sur la tête mobile (3.2) de la machine d'essai (3.1).
- Appliquer la masse (3.5) sur la tête mobile de la machine d'essai.
- Effectuer le frottement pendant 5000 tours correspondant à une durée de 1 h 45 min, sans changer le patin frotteur.
- Retirer une éprouvette.
- Poursuivre le frottement sur la deuxième éprouvette pendant 5000 tours correspondant à une durée de 1 h 45 min, sans changer le patin frotteur.
- Retirer la deuxième éprouvette.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

Caractériser l'état de l'éprouvette en décrivant l'aspect obtenu de chaque éprouvette :

- aucune détérioration de l'aspect,
- formation de peluches,
- formation de bouloches.

Pour RENAULT, coter les deux derniers points (peluches et bouloches) par rapport à la gamme de cotation validée.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence à la présente méthode,
- la référence du matériau caractérisé et le nom du fournisseur,
- l'état de chaque éprouvette,
- la cotation obtenue pour chaque éprouvette,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.